

Rapport d'activités 2010

CIPRA France

Comité français
de la Commission Internationale
pour la Protection des Alpes



Sommaire

1	RENFORCER LA POSITION DE CIPRA FRANCE EN TANT QUE POLE DE REFERENCE ET DE RESSOURCES SUR LA CONVENTION ALPINE EN FRANCE.....	5
1.1	Renforcer la mise en œuvre de la Convention alpine en France.....	5
1.1.1	Contribution à la réalisation et à la diffusion du manuel d'application de la Convention alpine aux côtés du Secrétariat Permanent.....	6
1.1.2	Une forte implication nationale et internationale au sein du groupe « transport » de la Convention alpine	6
1.1.3	Coordination du groupe d'experts visant à l'élaboration du 3 ^e Rapport sur l'état des Alpes « développement rural durable et innovation »	7
1.1.4	Organisation d'un séminaire : « Les Alpes : un territoire d'innovation »	7
1.1.5	Actualisation de la plaquette de sensibilisation « Convention alpine »	8
1.1.6	SUPERALP4 : Promouvoir la Convention alpine tout en voyageant !	8
1.2	Contribuer au débat sur l'avenir de la Convention alpine	10
1.3	ALPSTAR : s'engager pour l'application du plan climat de la Convention alpine	10
1.4	Communications et interventions diverses sur la Convention alpine et le développement durable dans les Alpes.....	11
2	CIPRA FRANCE : UN MAILLON SOLIDE DU RESEAU INTERNATIONAL DE LA CIPRA.....	12
2.1	Participation au fonctionnement interne de CIPRA.....	13
2.2	Les régions périphériques en débat à Semmering : une présence française remarquée et appréciée.....	13
2.3	CIPRA France : un vecteur de diffusion et de production d'informations à toutes échelles	14
2.4	cc.alps	16
2.5	Econnect : travailler et sensibiliser à la connectivité écologique transalpine	17
2.6	Climalp et habitat durable	18
3	COMPRENDRE POUR AGIR : DES PROJETS QUI MONTENT EN QUANTITE MAIS SURTOUT EN QUALITE .	19
3.1	Un investissement renforcé dans les projets européens « Espace Alpin »	19
3.2	Un investissement constant et croissant sur la problématique des réseaux transeuropéens de transport	20
3.3	Le projet « Foncier en montagne » : étape 1 validée !	21
3.4	Etude sur les mobilités douces autour de Via Alpina.....	21
4	« ALLIANCE DANS LES ALPES » : ECHANGES D'EXPERIENCES ET TEMOIGNAGES ENRICHISSENT ET CONFORTENT L'ACTION DES ELUS	22
4.1.1	Le programme dynAlp-climate : promouvoir une gestion durable du changement climatique	23

4.1.2	Séminaire sur la performance énergétique du bâtiment	23
4.1.3	Réunion des membres français du Réseau au Monetier les Bains	24
4.1.4	« Alliance dans les Alpes » et les jeunes : actions de sensibilisation au changement climatique.....	24
5	REFLECHIR, PARTAGER, DIFFUSER DES INFORMATIONS ET DES EXPERIENCES : UNE PARTICIPATION TOUJOURS ACCRUE AUX RESEAUX D'ACTEURS EN FRANCE ET A L'ETRANGER	25
5.1	CIPRA France co-organisateur du 2 ^e Forum des ONG de montagne	25
5.2	Rendre la candidature « Annecy 2018 » et les stations de sports d'hiver plus durables : un effort vain ?	26
5.3	CIPRA France engagée dans différents réseaux alpins.....	27
6	CIPRA FRANCE	27
6.1	Vie associative interne... ..	27
6.2	...pour et avec ses organisations membres	28
7	EN GUISE DE CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2011	29
8	ANNEXES	30

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce rapport d'activités 2010 vient témoigner de l'investissement de l'association pour une mise en œuvre du développement durable dans les Alpes.

S'il est toujours satisfaisant de montrer par ce document l'intense mobilisation de notre structure sur des thèmes variés et pertinents pour mieux « vivre dans les Alpes » (slogan de la CIPRA), la réalisation d'un tel bilan est toujours un peu frustrante car le bilan très « statique » et formel d'une certaine manière.

Ce rapport d'activités est en effet loin de relater la vitalité de nos actions et surtout des personnes qui les portent et les font « vivre » justement.

Espérons toutefois que la lecture de ce document saura vous faire prendre conscience du dynamisme de tout le travail accompli en 2010.

1 Renforcer la position de CIPRA France en tant que pôle de référence et de ressources sur la Convention alpine en France



Dans le cadre de ce pôle d'activité, CIPRA France a pour objectif de suivre la mise en œuvre de la Convention alpine en France et de la faire connaître dans divers cercles d'acteurs (élus, associations, administrations, entreprises...) par le biais d'actions de communication et de formation. En 2010, plusieurs actions ont contribué à cet objectif. L'action de CIPRA France pour la Convention alpine va chaque année croissante. Elle s'est notamment

affirmée durant la présidence française du traité international de novembre 2006 à mars 2009, et l'année 2010 a confirmé le rôle clé joué par CIPRA France en faveur de la diffusion et de l'application du traité en France. Cette implication doit notamment à la confiance toujours renforcée accordée à notre association par les services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), et par le Secrétariat permanent de la Convention alpine.

Afin d'assurer un lien effectif entre les échelles locales de mise en œuvre concrète de la Convention alpine et les discussions et réflexions qui s'élaborent à son sujet au niveau international, CIPRA France a été présente à tous les comités permanents présidés par la Slovénie en 2010.

1.1 Renforcer la mise en œuvre de la Convention alpine en France

Suivre le déroulement et les enjeux de la mise en œuvre de la Convention alpine reste au cœur des

activités de CIPRA France. Des réalisations importantes ont pour ce faire été conduites en 2010.

1.1.1 Contribution à la réalisation et à la diffusion du manuel d'application de la Convention alpine aux côtés du Secrétariat permanent

Dans la continuité des travaux d'analyse juridique sur la Convention alpine et le droit français lancés par CIPRA France dès 2008, la fin d'année 2010 a vu la publication d'un ouvrage porté par le Secrétariat permanent de la Convention alpine et auquel CIPRA France a largement participé :

La Convention alpine et les collectivités territoriales françaises. Guide de mise en œuvre du traité pour un développement durable dans les Alpes.

Toujours dans un très bon partenariat avec le secrétaire général de la Convention alpine Marco Onida, CIPRA France a alimenté depuis 2008 les travaux de conception et de structuration de cet ouvrage, puis sa rédaction.

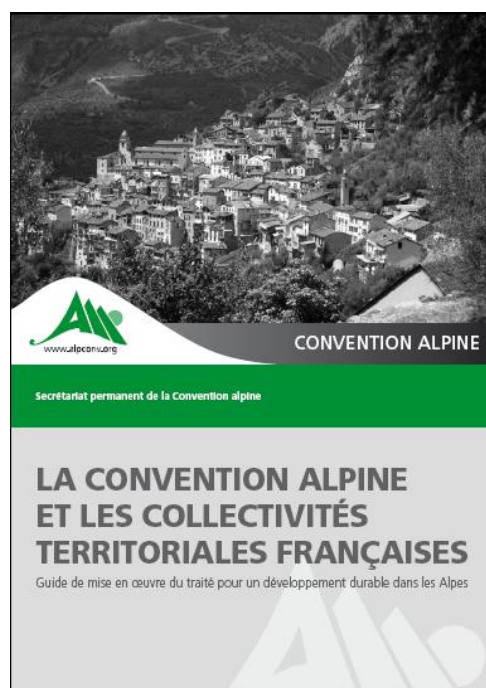
Le MEDDTL ainsi que le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Alpes (Datar Alpes) ont également soutenu cette action.

Ce document, dont la mission est véritablement d'être un outil d'aide à la décision et à l'action pour tous les élus français de montagne souhaitant s'engager la voie du développement durable, a été envoyé par courrier à chacun des maires des communes françaises comprises dans le périmètre de la Convention alpine.

Les avis sur la qualité du document et de son contenu nous encouragent, toujours en lien avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, à multiplier en 2011 les opérations de promotion de ce guide pratique dans les territoires afin d'encourager les discussions et réflexions sur les modalités

concrètes d'application du développement durable dans les Alpes.

Ce type d'opération reposant sur un partenariat étroit et constructif avec des structures diverses, en faveur de la Convention alpine, et soucieux d'apporter des éléments de réponse tangibles aux territoires de montagne, correspond pleinement à la philosophie de travail de CIPRA France.



1.1.2 Une forte implication nationale et internationale au sein du groupe « transport » de la Convention alpine

Au regard de son investissement sur les enjeux de la mobilité dans les Alpes depuis plusieurs années, CIPRA France a été sollicitée dès l'été 2006 pour intégrer à titre d'expert le groupe de travail « transport » de la Convention alpine, groupe présidé par la France depuis sa création.

Suite au recueil analytique transnational de bonnes pratiques en matière de mobilité durable réalisé par CIPRA France pour le groupe « transport » – rapport présenté et salué lors de la Conférence des Ministres de la Convention alpine en mars 2009 – notre association est devenue un membre actif et reconnu de ce collectif d'experts internationaux désigné

comme le plus productif et pertinent de la Convention alpine.

Sur la base du mandat de travail donné à ce groupe par les ministres de l'environnement des pays signataires du Traité lors de la Conférence alpine d'Evian en mars 2009, CIPRA France s'est plus particulièrement investie dans :

- les travaux menés au sein du sous-groupe « mobilité durable » sur l'optimisation des relations entre les secteurs du tourisme et du transport via l'amélioration des mécanismes de gouvernance et de partage de l'information.

- les travaux menés au sein du sous-groupe « mobilité urbaine » visant à caractériser les ressorts de la mobilité urbaine alpine sur la base de l'analyse des politiques de mobilité développées dans plusieurs villes de l'arc alpin.

CIPRA France (Alexandre Mignotte et Pierre Moreau notamment) a donc participé à toutes les réunions de travail du groupe « transport » en 2010, ainsi qu'au

séminaire international de travail organisé à Bregenz (Autriche) en juillet.

Un des crédos de CIPRA France au sein de ce groupe, est de s'assurer de la bonne transmission des résultats de travail aux acteurs territoriaux afin que ces analyses bénéficient de réelles opportunités d'application, afin de rendre la Convention alpine concrète et visible sur le terrain.

1.1.3 Coordination du groupe d'experts visant à l'élaboration du 3^e Rapport sur l'état des Alpes « développement rural durable et innovation »

Lors de la Conférence alpine de mars 2009, la France s'est vu confier la coordination du groupe d'experts ayant pour charge la réalisation du 3^e Rapport sur l'Etat des Alpes (RSA3). Ce rapport, dont le thème s'intitule « **développement rural durable et innovation** » porte une attention particulière aux thématiques énergétiques. Après la réalisation d'un état des lieux de l'application des politiques publiques en matière d'innovation et de développement rural dans les pays alpins, le rapport propose des recommandations aux Etats membres de la Convention alpine. CIPRA France, à la demande de l'Etat français à travers le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Alpes, a été mandatée pour accompagner la réalisation de ce rapport. Cette action, pilotée à CIPRA France par Charlotte Penel, s'inscrit pleinement dans un objectif de promotion de la Convention alpine et des initiatives menées dans le massif alpin, en France et à l'étranger.

L'action de CIPRA France dans le cadre de ce projet a reposé sur un travail en partenariat étroit avec le Commissariat de Massif des Alpes et le Secrétariat permanent de la Convention alpine.

En 2010, six réunions du groupe international d'experts ont été réalisées. Elles ont permis d'élaborer une méthodologie de travail commune et de faire le point régulièrement sur l'avancement de la rédaction du texte.

Au-delà de l'état des lieux et des conclusions qui en découlent, le rapport réunit une cinquantaine

d'exemples de bonnes pratiques des différents pays alpins et inclut des contributions nationales, donnant un aperçu précis de la situation des espaces ruraux en matière d'innovation, de tourisme, d'activités agricoles, industrielles, etc. Plusieurs chapitres s'intéressent à la question énergétique à travers le potentiel de développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Devant l'amplitude de la thématique traitée et l'importante quantité d'informations rassemblées, le rapport compte environ 200 pages. Afin d'en faciliter la lecture, le groupe d'experts a également pris la décision de réaliser une version courte, rappelant les principaux enjeux et proposant des points d'actions qui seront présentés à la Conférence alpine de mars 2011. Cette version courte est traduite dans les 4 langues alpines alors que la version longue reste en anglais.

Au-delà de la coordination générale du groupe d'experts et de la réalisation de l'ouvrage, CIPRA France a contribué à la rédaction des chapitres traitant de l'innovation, à la collecte et à l'homogénéisation des contributions internationales. Ce rapport (dans ses deux versions) sera rendu public lors de la Conférence des ministres en mars 2011 à Brdo (Slovénie) où il sera officiellement présenté.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du RSA3, un séminaire a été organisé en septembre 2010 autour de la thématique « Les Alpes : un territoire d'innovation ».

1.1.4 Organisation d'un séminaire : « Les Alpes : un territoire d'innovation »

Pour compléter les travaux exécutés dans le cadre de l'élaboration du 3^e Rapport sur l'Etat des Alpes, promouvoir ce rapport et diffuser les connaissances

rassemblées auprès des acteurs économiques alpins, CIPRA France a organisé le 21 septembre 2010 à l'Argentière-la-Bessée (05) un séminaire

international intitulé « Les Alpes : un territoire d'innovation ». Deux tables rondes le matin ont permis de discuter des enjeux des énergies renouvelables puis du tourisme en montagne. L'après-midi a été consacrée à des échanges autour de la thématique des liens innovation-ressources humaines dans les Alpes. Des moments d'échanges interpersonnels ont également eu lieu lors des deux repas, permettant la création de synergies entre les acteurs économiques et l'émergence de nouvelles idées.

A travers ce séminaire, CIPRA France a fourni aux quelques **140 participants** (représentants des collectivités territoriales, élus, représentants associatifs, scientifiques, étudiants) un espace d'expression et de réflexion autour du potentiel de développement de l'innovation dans les Alpes et du rôle de précurseur qu'elles ont à jouer en matière de tourisme ou encore d'efficience énergétique. La

richesse des interventions et des témoignages a permis la réalisation d'un compte-rendu disponible sur les sites internet des différents partenaires du séminaire.

Le travail d'organisation fourni par CIPRA France en amont du séminaire et de coordination générale le jour même a été unanimement salué par les participants ainsi que les différentes autorités responsables de la tenue de cette journée (la Datar Alpes, le Secrétariat permanent de la Convention alpine, les Régions Rhône-Alpes et PACA, la commune de l'Argentière-la-Bessée).

Programme et compte-rendu du séminaire sont disponibles sur le site internet CIPRA :

<http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-france/manifestations-1/manifestations-passees-1/manifestations-passees>

1.1.5 Actualisation de la plaquette de sensibilisation « Convention alpine »

En 2005 et avec le soutien du Ministère de l'environnement, CIPRA France avait engagé le projet d'une plaquette de sensibilisation à la Convention alpine. Sa réalisation en 2006 avait mobilisé les administrateurs et la chargée de mission salariée. Après cinq ans d'une très large diffusion à travers les Alpes françaises et au-delà, ce support de communication, dont l'utilité a été unanimement reconnue, méritait d'être actualisé.

Le principe reste toutefois le même : des fiches thématiques sur les protocoles et une fiche de présentation générale de la Convention alpine. Mais une mise en forme plus attrayante, des données mises à jour, une nouvelle fiche spécifique au « plan climat » de la Convention alpine, et des exemples concrets plus nombreux feront partie de l'actualisation.

Amorcée en 2010, cette mission se poursuivra pour s'achever en 2011. Un travail participatif est donc engagé une seconde fois en faisant appel aux compétences de tous nos administrateurs. Leur

expertise et connaissances viendront alimenter cette actualisation orchestrée par l'équipe salariée.



Ce travail bénéficie une fois encore du soutien du MEDDTL et également du Secrétariat permanent de la Convention alpine.

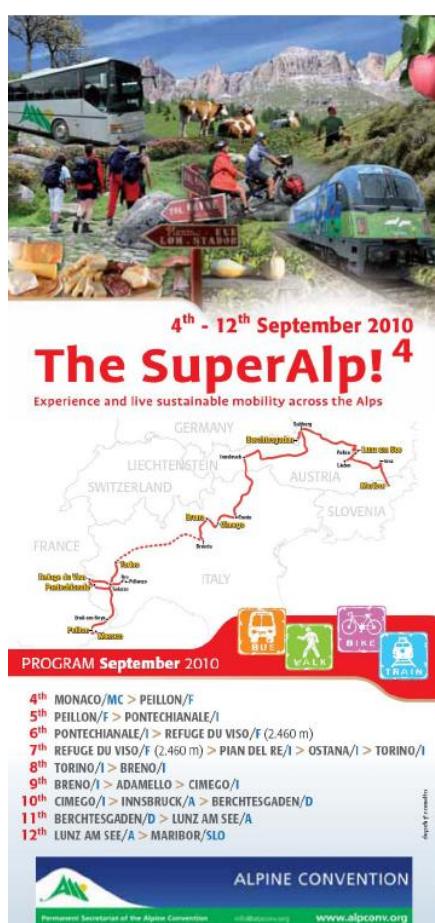
1.1.6 SUPERALP4 : Promouvoir la Convention alpine tout en voyageant !

Le Secrétariat permanent de la Convention alpine a organisé du 4 au 12 septembre 2010 la quatrième édition de « **SuperAlp! La traversée durable des Alpes** ».

Cet événement a fait voyager une équipe de journalistes issus de grands médias internationaux (Russie, Inde, Allemagne, Suisse, Autriche, Slovénie, Italie, Angleterre, Espagne) à travers les Alpes uniquement à l'aide de modes de transport durables

(à pieds, vélo, bus, train, téléphérique, etc.). Le groupe de journalistes, accompagné de différentes personnalités, a parcouru plus de 1700km pour relier Monaco – où le départ de cette 4^e édition a été donné par le Prince Albert – à Maribor en Slovénie.

SuperAlp permet ainsi de leur faire prendre connaissance de la possibilité de parcourir l'arc alpin sans voiture et surtout de vivre une expérience riche et durable pour découvrir des patrimoines naturels et culturels des Alpes. Ils ont ainsi pu témoigner via différents médias (radio, télé, presse, web) de leur traversée.



Ainsi, l'objectif principal de SuperAlp est de communiquer sur la possibilité de se déplacer dans les Alpes en utilisant les transports en commun régulièrement disponibles sur le territoire.

Chaque édition de SuperAlp est thématique et celle de 2010 a été consacrée à la découverte de la spécificité de la culture gastronomique alpine, du

terroir en tant que moteur du développement économique et valeur ajoutée du patrimoine culturel de chaque région alpine.

Au niveau local, SuperAlp 4 a multiplié les rencontres avec la population et les autorités territoriales dans chaque région visitée. Des soirées débats ont été organisées, comme celle qui a eu lieu à Peillon (06) sur le thème du transport et de l'éco-mobilité dans les Alpes.

Comme en 2008 où le départ de SuperAlp avait été donné depuis l'Argentière-la-Bessée à l'occasion de la Semaine alpine, CIPRA France a activement participé à SuperAlp 4 :

- en réalisant les étapes françaises en compagnie de la caravane de journalistes ;
- en répondant aux questions et interviews (sur des thèmes très variés) des journalistes internationaux durant les temps de transports ;
- en participant à la soirée de débat public à Peillon sur les transports et l'éco-mobilité ;
- en assurant un relai de communication-promotion de l'événement auprès des médias français ;
- en mobilisant (en vain, malheureusement) des journalistes français pour participer au voyage.

SuperAlp est un événement particulièrement apprécié des journalistes et des acteurs rencontrés. C'est un moment très agréable et très riche en rencontres.

CIPRA France encourage vivement ses partenaires à s'intéresser davantage à cette manifestation qui est une fantastique opportunité de valorisation de nos actions et des territoires alpins.



Toute l'équipe de SuperAlp4 (dont Pierre Moreau et Alexandre Mignotte) autour du Prince Albert de Monaco au départ de la traversée. Plus d'informations sur la page Facebook de SuperAlp4 et dans la revue de presse de l'édition 2010 : http://www.alpconv.org/documents/Permanent_Secretariat/superalp4/SuperAlp4.pdf

1.2 Contribuer au débat sur l'avenir de la Convention alpine

La Convention alpine traverse une zone de turbulences depuis plusieurs mois. Les débats sur l'avenir du traité se sont précipités durant l'hiver 2009-2010 lorsque le Land de Bavière a publiquement et officiellement invité les représentants de toutes les régions à participer à une réunion de lancement d'une initiative visant, à terme, la réalisation d'une structure transfrontalière de coopération à l'échelle pan alpine, dont la forme envisagée est pour l'instant celle de la « macro-région » (sur le modèle des macro-régions Baltique et du Danube). Ce dispositif macro-régional est soutenu par l'Union Européenne.

Dans cette période de vastes questionnements, CIPRA France a convié le 7 juin 2010 les principaux partenaires français de la Convention alpine (membres de la délégation française, élus régionaux à la montagne, observateurs français du traité, etc.) à une discussion libre et informelle sur l'avenir du traité. L'objectif de cette matinée était de solliciter les membres de cette délégation française pour les faire échanger sur ces différentes initiatives macro-régionales et ainsi, à terme, de structurer une position française pour maintenir et faire progresser la Convention alpine.

Par cette réunion, CIPRA France a réalisé l'une de ses missions centrales (contribuer à l'application du traité) et s'affirme comme une plateforme de réflexions sur les grands enjeux alpins.

Les riches échanges de cette journée ont contribué aux débats qui ont eu lieu sur le même sujet :

- à Semmering (Aut.) lors de la Conférence annuelle de la CIPRA,
- à un séminaire interne de la CIPRA dans les Grisons les 11 et 12 novembre 2010 (lequel a défini collectivement la position de l'ONG envers le traité – voir *Alpenscène* n°95),
- aux réunions de la Convention alpine (Comités permanents et Conférence des Ministres de l'automne et hiver 2010-2011).

Une synthèse des échanges a été réalisée. Elle a été diffusée à tous les participants de cette journée du 7 juin qui ont souligné l'intérêt de ce travail et de tels moments pour leurs propres actions et positionnements. Ils ont souhaité que CIPRA France renouvelle ce type de rencontres, toujours en relation étroite avec eux.

1.3 ALPSTAR : s'engager pour l'application du plan climat de la Convention alpine

Le projet Interreg Espace Alpin « *Alpstar. Toward carbon neutral Alps – make best practice minimum standards* » s'inscrit dans le cadre de la Convention alpine et de la mise en œuvre de la décision sur le climat adoptée par les ministres de la Conférence alpine d'Evian en mars 2009. Il fait suite à la proposition de l'Allemagne au 42^e Comité permanent (mars 2010) d'engager une coopération concrète par le biais du 3^e appel à projets du programme Espace alpin.

La proposition élaborée par le bureau « changements climatiques » du ministère slovène de l'environnement, désigné chef de file du projet en tant que président de la Convention alpine jusqu'en mars 2011, est très pragmatique : il s'agit pour l'essentiel de procéder à des échanges d'expérience dans des territoires-pilotes volontaires afin de capitaliser et de diffuser des stratégies territoriales et les meilleures pratiques existantes en matière de réduction de gaz à effet de serre sur des thématiques

variées. Le but visé est d'ériger ces meilleures pratiques en « pratiques ordinaires » dans les Alpes.

La CIPRA s'est fortement mobilisée pendant la présidence française de la Convention alpine sur la rédaction et la validation du plan climat. C'est pendant cette période que la CIPRA a réalisé son propre « pacte pour le climat » et s'est très investie dans de nombreux projets sur les changements climatiques, avec cc.alps par exemple. CIPRA France s'est aussi trouvée très engagée sur ce thème ces dernières années, en partenariat avec diverses structures dont le MEDDTL et la Datar Alpes. Forte d'expériences croissantes en matière de projets internationaux, c'est avec enthousiasme que CIPRA France a répondu à l'invitation du MEDDTL et du *lead partner* slovène pour prendre une place de partenaire au sein de ce projet Alpstar dont nous suivions la mise en œuvre en parallèle des travaux de la Convention alpine.

Ce projet qui réunit des partenaires divers (socioprofessionnels, centres de recherches et universités, collectivités territoriales, services d'Etat) de tous les pays alpins a été officiellement déposé fin février 2011. La réponse d'acceptation ou de refus du projet par le secrétariat international du programme Espace alpin sera communiquée courant mai 2011.

CIPRA France, qui s'engage ainsi (en cas d'acceptation du projet) pour une aventure de 3 ans a très activement participé aux sessions internationales de conception du projet durant le dernier trimestre 2010. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu conserver et même étendre notre dynamique partenariale de

travail en associant avec nous dans ce projet la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le MEDDTL (observateurs et contreparties publiques nationales), la région Rhône-Alpes (observateur), et deux territoires-pilotes sur lesquels seront expérimentées des réalisations concrètes en faveur du climat (Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, PNR du Queyras).

Dans une optique heureuse d'acceptation du projet, CIPRA France aura le plaisir de travailler aux côtés de CIPRA International (sous-contractant pour l'Office des forêts, de la Nature et de la Gestion de l'Espace du Liechtenstein) et de RhônAlpEnergie-Environnement, également partenaire pour la France dans ce projet.

1.4 Communications et interventions diverses sur la Convention alpine et le développement durable dans les Alpes

Au-delà des nombreuses interventions informelles pour sensibiliser à la Convention alpine, voici quelques moments au cours desquels nous avons présenté ce traité et communiqué sur les enjeux du développement durable dans les Alpes, tant dans sa globalité que sur des dimensions spécifiques.

En France (non exhaustif) :

– le 7 janvier, C. Penel est intervenue au **Conseil Général des Alpes-Maritimes à Nice** pour présenter CIPRA France et Alliance dans les Alpes à un groupe d'élus départementaux.

– le mercredi 27 janvier, C. Penel est intervenue au sein des **11^e Assises Energie-Climat des Collectivités territoriales à Dunkerque** sur le thème : « *Quelles stratégies durables face aux changements climatiques dans les Alpes ? Les initiatives cc.alps et de la Convention alpine* ».

– le 1^{er} février, A. Mignotte est intervenu dans les ateliers-rencontres et débats « **Demain...un tourisme à réinventer** » organisés par le Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon, sur le thème : « *Enjeux et initiatives de mobilité touristique durable. Exemples alpins* ».

– Le 2 février, P. Le Vaguerèse a participé à une table ronde sur la **candidature d'Annecy au JO d'hiver 2018** organisée par Chambéry Promotion-Le Manège et Alpes Magazine.

– Le 3 février, P. Le Vaguerèse est intervenu à **l'Institut de Géographie Alpine à Grenoble** dans la table ronde « **Le tourisme après-pétrole** ».

– le 27 mars, A. Mignotte est intervenu à **l'Assemblée Générale de Mountain Wilderness France à Die** sur le thème : « *Eco-tourisme : réinventer le tourisme ? Regards d'ailleurs* ».

– le 8 avril, A. Mignotte a participé à une **session de présentation-discussion des travaux d'étudiants de l'Ecole d'Architecture de Grenoble sur la rénovation de la Gare de Brignoud** comme pôle de vie.

– le 11 juin, P. Le Vaguerèse est intervenu à **Chambéry dans le cadre du 1^{er} Forum national du tourisme responsable** sur le thème « *Re-positionner les sports d'hiver pour un aménagement et une préservation durables de la montagne* ».

– le 17 juin, A. Mignotte a introduit et animé l'atelier « *Nouveaux besoins, nouvelles exigences : vers de nouveaux métiers* » dans le cadre de la **3^e Université d'accueil de nouvelles populations à Clermont Ferrand**.

– le 15 septembre, A. Mignotte est intervenu au **Conseil de l'Europe à Strasbourg, dans une session du groupe d'experts sur les espaces protégés et les réseaux écologiques de la Convention de Bern**, sur le thème : « *Legal barriers and potentials for the implementation of ecological corridors in the Alps* ».

– le 23 septembre, A. Mignotte est intervenu sur le thème « *L'eau : un révélateur pour la gouvernance alpine* » dans la table ronde « **Les Alpes, un nouveau mode de gouvernance, un territoire pilote pour l'Europe ?** » organisée à Megève dans le cadre des **Etats Généraux de l'Eau en Montagne**.

– le 4 novembre, A. Mignotte est intervenu à l'**Université Joseph Fourier de Grenoble** (Master STAPS) sur le thème « *La Convention alpine, un engagement international pour un développement durable. Principes et exemples de mise en œuvre pour le tourisme* ».

– le 16 novembre A. Mignotte et N. Moyon sont intervenus sur les thèmes « *L'engagement de l'Arc alpin sur la question du changement climatique. Regards sur les engagements et les dispositifs d'accompagnement* » et « *Lutte et adaptation au changement climatique. Des territoires alpins s'engagent !* » dans le cadre du **2^e Séminaire Energies-Climat « Changement climatique et crise énergétique – de la lutte à l'adaptation. Quelles réponses pour un territoire rural de montagne ? »** organisé par le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance à Barcelonnette.

– le 18 novembre, A. Mignotte a participé à une **sortie de terrain et un débat sur la gestion concertée de l'environnement à Talloires** (sur l'exemple de la réserve naturelle du Roc de Chère) avec des étudiants de la Haute Ecole Suisse pour le Paysage de Lullier.

A l'étranger (non exhaustif) :

– le 25 février 2010, P. Moreau est intervenu dans le **séminaire du projet Espace Alpin « Access »** à Milan sur le thème « *Sustainable Mobility in the Alps : a major stake for the Transport Working Group of the Alpine Convention* ».

– le 28 avril, A. Mignotte est intervenu dans un **séminaire de l'Université de Genève** sur le thème « *La CIPRA : une ONG « écolo », « alpine »...et ?* »

– le 13 juin, P. Moreau est intervenu sur le thème « *Tourisme alpin, environnement et agriculture : une relation à valoriser* » dans le cadre de la **conférence internationale « Expériences de tourisme dans le milieu alpin. Innovations et bonnes pratiques. Cultures alpines face à face »**, organisée à St Marcel (Val d'Aoste) par l'association locale Lou Tourbillet et le Secrétariat permanent de la Convention alpine.

– le 18 juin, A. Mignotte a participé aux sessions de travail du **séminaire international « Regional Environmental Governance. Interdisciplinary perspectives, theoretical issues, comparative designs »** organisé à l'Université de Genève.

– le 13 décembre, A. Mignotte est intervenu sur le thème « *Legal Barriers and potentials for the implementation of ecological corridors in the alps : key points from two international workshops in Domodossola and Grenoble* » dans le cadre de la **conférence internationale finale du WP6 du programme Espace Alpin Econnect à Aoste** organisée par le Ministère de l'Environnement Italien et la Province du Val d'Aoste.

2 CIPRA France : un maillon solide du réseau international de la CIPRA

Comme pouvaient l'annoncer les collaborations nombreuses de 2009, les contacts avec CIPRA International surtout et les autres représentations nationales de la CIPRA se sont multipliés en 2010. Des rencontres sur le fonctionnement interne de l'ONG, des collaborations autour de projets, des échanges d'informations et débats sur des thèmes en lien direct avec l'actualité alpine ont eu lieu dans différents pays alpins.

On peut également noter que les échanges avec CIPRA International se font de plus en plus à double sens : si CIPRA International confie des projets à CIPRA France, CIPRA France est aujourd'hui également devenue force de proposition et d'action auprès de CIPRA International. CIPRA International a par ailleurs salué à plusieurs reprises en 2010 le grand dynamisme de la délégation française.

2.1 Participation au fonctionnement interne de CIPRA

CIPRA France a participé au comité directeur (25 et 26 février 2010, Schaan – FL), à l'Assemblée des délégués (14 octobre à Semmering – Aut), ainsi qu'à la Conférence annuelle de la CIPRA intitulée « Les Alpes en mutation. Les régions périphériques entre abandon et espoir ».

CIPRA France est également toujours présente lors des réunions de lancement, de conception ou d'organisation de programmes internationaux pilotés par CIPRA International en partenariat avec toutes les délégations nationales.

CIPRA France était présente à Salecina (CH) les 11 et 12 novembre pour participer au séminaire interne « CIPRA and the Alpine Convention : where do we go from there ? », proposé par CIPRA International à toutes les équipes des délégations nationales. On a d'ailleurs pu se réjouir de la participation de Christian Neumüller (Parc National de la Vanoise) à ce séminaire.

Ces rendez-vous participent très activement à renforcer le poids de CIPRA France dans l'ONG et, ce faisant, de mieux faire entendre les problématiques alpines françaises à l'échelle de l'Arc alpin entier.



En pleine session de travail collectif pendant le séminaire interne de Salecina dans les Grisons.

2.2 Les régions périphériques en débat à Semmering : une présence française remarquée et appréciée

La question des régions périphériques est essentielle à l'échelle de tout l'arc alpin, et concerne donc hautement les Alpes françaises. Le sujet de la conférence annuelle 2010 de notre ONG a donc vivement intéressé CIPRA France et ses membres. A l'instar de la mobilisation collective que nous avons initiée en 2009 sur le thème de la décroissance, au cœur de la conférence de Gamprin, CIPRA France et plusieurs de ses membres ont « planché » en amont, pendant et après la conférence sur le sujet.

Des débats parfois animés ont eu lieu entre nous ! Mais on soulignera essentiellement ici la participation particulièrement remarquée et appréciée pendant cette conférence de deux représentants français, et qui plus est de deux représentants de CIPRA France. Jean Horgues-Debat, directeur de l'ADRETS (association membre de CIPRA France) est intervenu sur le thème « Développement des services au public : des territoires s'organisent dans les Alpes françaises ! ». L'approche pertinente, efficace et opérationnelle fourni par Jean Horgues-Debat a été

d'un grand apport aux réflexions portées majoritairement par des alpins germanophones.

Pierre Moreau, conseiller technique bénévole « transport » à CIPRA France a également contribué de manière très didactique aux débats sur le sujet « Frugal, flexible, économique, écologique ! Enjeux et défis pour les solutions de mobilité des territoires isolés ».

Jean et Pierre ont également participé à la table ronde finale « Maintien de la population en haute montagne ou abandon des régions rurales périphériques ? » en soulignant les spécificités des régions périphériques françaises.

Afin de donner écho aux résultats de cette conférence et pour porter la position de la CIPRA sur ce thème des régions périphériques, CIPRA Autriche, CIPRA International et toutes les délégations nationales et régionale de l'ONG travaillent à la rédaction d'une résolution commune sur le sujet.

Plus d'informations ici :

<http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-autriche/nouveautes/conference-annuelle-2010>

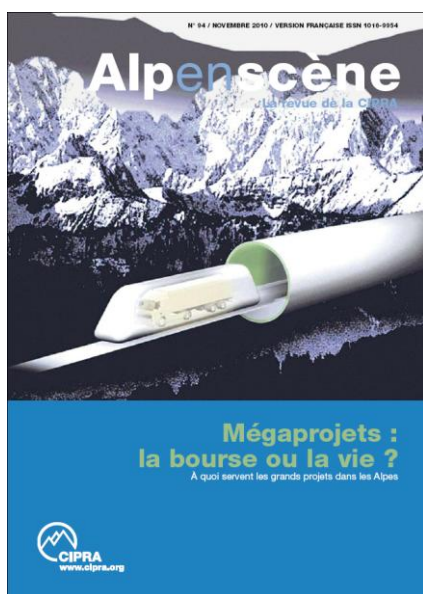
2.3 CIPRA France : un vecteur de diffusion et de production d'informations à toutes échelles

Tout au long de l'année, CIPRA France a répondu aux sollicitations de CIPRA International et des autres représentations nationales et régionale de la CIPRA pour fournir des contacts et des informations dans le cadre des diverses publications internationales (Alpenscène, Alpmedia, site internet régulièrement mis à jour) et des conférences (conférences annuelles, diverses conférences thématiques organisées dans les pays voisins). CIPRA France, bien identifiée comme un interlocuteur de premier plan sur les enjeux du développement durable des Alpes, est également très sollicitée pour fournir informations, avis, opinions sur des thèmes d'actualité. Cette communication est mise en place grâce à nos nombreux échanges avec nos partenaires, aux différentes publications de la CIPRA ou encore grâce à des interventions dans des opérations organisées par nos membres ou par d'autres acteurs (associations, administrations, organismes de recherches, etc.) intéressées par nos compétences.

Suite au succès rencontré en 2009, nous avons en 2010 poursuivi l'envoi d'une lettre d'information à nos membres et collaborateurs. Les 4 numéros annuels ont permis de tenir informés ces partenaires de notre actualité (projets, événements, etc.).

« CIPRA Express » est éditée 4 fois par an par CIPRA International. Rapide, direct et teinté d'humour, ce bulletin interne informe sur tout ce qui occupe et fait avancer le peuple de la CIPRA aux quatre coins de l'arc alpin. C'est une plate-forme de communication pour nous tous à la fois : elle permet aux Slovènes d'apprendre ce que l'on fait ou aux Suisses de savoir que les Italiens travaillent sur les mêmes thèmes qu'eux. CIPRA France contribue beaucoup à cet outil. On notera particulièrement la forte contribution en 2010 de CIPRA France à la revue Alpencène, notamment au n°94 (couverture ci-dessous) avec un portrait de Laurent Chappis réalisé par Alexandre Mignotte, et un article rédigé par Pierre Moreau et Toni Aschwanden (Initiative des Alpes – CH) « De la route au rail – des idées pour sortir du tunnel ».

Des outils de communication alpins à large diffusion : Alpencène et Alpmedia



[illegible]

CIPRA express, N° 29/012 ©

CIPRA express

Rapide, compacte et interactive – le bulletin de la CIPRA, support d'échange et de communication

Septembre 2010

alpmedia : 25000 lectures. La CIPRA a démarré son projet d'information alpMedia en 2002. L'année internationale du montagne. A cette époque, le newsletter AlpMedia avait une liste de destinataires de 1700 personnes. En septembre 2010, cette newsletter de la CIPRA a été envoyée pour la première fois à plus de 25 000 personnes dans l'espace alpin. AlpMedia est le seul outil dans les régions alpines multilingues ; plus de 14 150 lecteurs reçoivent alpMedia en allemand. Le lectorat des versions française et italienne est de 4 à 500 personnes pour chacune des langues. Viennent ensuite les lecteurs de langue anglaise (1 000) et slovéne (810).

La newsletter alpMedia est un outil privilégié l'information alpine dans les domaines de la politique, de l'environnement, de la recherche, etc. alpMedia permet aussi de faire connaître les centres d'intérêt, les activités et les manifestations ou la CIPRA et ses adhérents. Dans ce sens, nous dépendons de votre aide : nous sommes toujours heureux de recevoir vos suggestions concernant vos activités et manifestations, soit d'agiles des médias nationaux de la région ou d'organisations adhérentes. Les manifestations peuvent être saisies par le biais du formulaire prévu à cet effet : [http://www.alpmont.com/alpmedia](#). Pour toute information complémentaire, veuillez utiliser l'adresse : info@alpmont.com.

Les autres informations de cette newsletter :

Projets et autres activités	1
Manifestations avec participation de la CIPRA	4
Le Com Co Durbuy	5
Personnel	5

Projets et autres activités

La CIPRA aux infus du nord : Karsten Giese de CIPRA Allemagne a donné à la télévision bavaroise l'actualisation croissante des cours d'eau des Alpes à l'exemple du Lech. http://www.suedfunk.de/BayerischerFernsehsender_aktualisierung_der_wasserlaeufer_in_den_alpen_10090901.htm

Suisse : Le Parlement suisse a définitivement réglé la ratification des protocoles d'application de la Convention Alpine. Par cette décision, la Suisse a gelé toute intervention dans ce domaine pendant des années.
Plus de photos d'informations : <http://www.cipra.ch/fr/medias/album/10090901.htm>

CIPRA France : l'avancé de la Convention alpine en question

De façon très nombre important de participants aux comités permanents et en particulier des observateurs, la Convention alpine doit trouver un nouveau souffle. On l'a effectivement constaté à Evian où les observateurs ont publié un communiqué qui résume les conclusions de la réunion. Parmi les points clés, on trouve une initiative intitulée "Stratégie pour les Alpes 2012 (foyer)" à terme vise la construction d'une "macro-région Alpes" au sein de laquelle les régions (et institutions équivalentes dans les différents états) joueraient un rôle central. C'est dans ce contexte que la Suisse, actuelle Présidente de la Convention, a convoqué une Réunion exceptionnelle du Comité permanent le 17 juin. Afin de contribuer activement aux réflexions en cours sur l'avenir de la Convention alpine, CIPRA France a organisé 7 jours de travail à Grenoble autour de plusieurs ateliers : accès français (du 18 au 19 juillet), suivi du traité international (Meudon, Du-Commissariat ad-hoc), Régions PACA et Rhône-Alpes, ABM, en Côte d'Azur). Cette note itinéraire d'activités a permis de conforter les positions et de renforcer les évolutions positives et souhaitables. Le compte rendu de cette Réunion servira de base à une réflexion prospective. Les échanges qu'il a été en situation permettent aussi de voir quelles sont les positions des autres désignations nationales. Le sujet a nouveau débattu lors d'un prochain Comité Permanent de la Convention alpine fin octobre. C'est également sur ce thème que se déroulera le séminaire annuel de la CIPRA, les 11 et 12 novembre en Suisse. Vous y



15

CIPRA France. Rapport d'activités 2010

2.4 cc.alps

« Changement climatique : penser plus loin que le bout de son nez ! » : avec le projet cc.alps, c'est ce que s'efforce de faire la CIPRA depuis fin 2007.



Piloté par CIPRA International et financé par la fondation suisse MAVIA pour la nature, le projet rassemble et diffuse des connaissances sur les actions pertinentes de lutte contre les changements climatiques et les mesures d'adaptation soutenables dans les Alpes. En ce sens, la CIPRA veut empêcher que des mesures ayant des conséquences négatives pour l'environnement ou la société soient prises sous prétexte de protéger le climat.

CIPRA France, en tant que point de contact national du projet, avait lié dès 2009 un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras pour l'accompagner dans sa démarche « territoire, énergie, climat » et favoriser la coopération transfrontalière avec les autres territoires pilotes du projet cc.alps. Avec l'appui du réseau CIPRA, un voyage d'études a été organisé par l'Agence des Territoires de Montagne (ATM) du 27 au 30 octobre 2010. Les 25 participants des Alpes du sud ont découvert le Vorarlberg, une région autrichienne largement reconnue pour sa stratégie de lutte et d'adaptation aux changements climatiques : ils ont pu discuter avec leurs homologues alpins sur la nécessité d'agir dès maintenant, de manière concertée et ambitieuse, dans tous les secteurs d'activités. Une « réunion de retour du Vorarlberg » sera organisée début 2011 pour faire le point sur la prise en compte, dans les projets engagés par les territoires queyrassins, des enseignements tirés du voyage : CIPRA France y apportera de nouveau sa contribution.

La troisième phase du projet cc.alps a également été amorcée en 2010 et sera poursuivie jusqu'en fin 2011 : il s'agit d'assurer la diffusion la plus large possible des enseignements rassemblés par le projet cc.alps. La publication des « Compacts » traduit en français s'est donc poursuivie sur les thèmes de l'énergie, de l'aménagement du territoire, des transports face au changement climatique, ou encore des territoires autosuffisants en énergie.

En 2010, la valorisation des productions cc.alps s'est traduite par :

- l'intervention de CIPRA France aux 11^{ème} Assises Energie Climat à Dunkerque du 26 au 28 janvier 2010 pour promouvoir les exemples de bonnes pratiques alpines rassemblées par cc.alps ;
- la poursuite d'une veille sur les actions françaises en faveur du climat avec l'identification d'acteurs alpins concernés par l'enjeu climatique ;
- la mise à disposition des productions cc.alps à travers le partenariat avec le PNR du Queyras ;
- dans la perspective du futur projet Alpstar, la présentation d'exemples concrets identifiés par cc.alps auprès des élus et techniciens du Pays SUD (Serre-Ponçon, Ubaye, Durance), avec la diffusion des publications cc.alps, le 16 nov.
- l'engagement de CIPRA France dans l'élaboration du Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE) Rhône-Alpes, à travers les ateliers transport-urbanisme et adaptation au changement climatique (réunion de lancement le 6 déc. 2010) ;
- la sollicitation des médias (presse écrite, internet, radio) a rencontré plusieurs succès (voir la revue de presse) et se poursuivra plus activement en 2011.



Enfin, le volet spécifique dédié aux initiatives de sensibilisation et d'éducation à la protection du climat en direction des jeunes alpins a également avancé en 2010 sous l'impulsion du Réseau alpin d'éducation à l'environnement montagnard (REEMA), en lien étroit avec les projets du réseau en France d'Alliance dans les Alpes et ceux de CIPRA France.

Avec cc.alps, la CIPRA et ce faisant CIPRA France, ont réalisé un travail de recherche appliquée et de sensibilisation pour garder la tête froide face au changement climatique. Aujourd'hui, la CIPRA propose sa vision ambitieuse : **faire des Alpes une région modèle dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, et atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.** C'est sur cette voie que le projet Alpstar nous mènera dans les années à venir.

2.5 Econnect : travailler et sensibiliser à la connectivité écologique transalpine

Econnect est un projet Interreg « Espace alpin » lancé fin 2008 pour définir les enjeux liés à la mise en œuvre de la connectivité écologique dans l'espace alpin. CIPRA International, partenaire du projet, nous a invité à y prendre part au titre de « sous-contractant » sur la période 2009-2010. CIPRA France a ainsi travaillé plus spécifiquement sur les instruments et dispositions juridiques existants ou à envisager pour la mise en place d'un continuum écologique transalpin ("workpackage" n°6 sur les *barrières légales*).

Ce volet du projet a permis d'identifier et de mieux comprendre les freins et opportunités juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques à l'échelle de l'Arc alpin : certains enjeux permettent d'ailleurs de faire le lien avec nos réflexions engagées parallèlement sur le foncier en montagne.



Une étude et un séminaire technique international

En collaboration avec le module de travail n°7 et Alparc, chargé de *la mise en œuvre dans les régions pilotes*, CIPRA France a organisé un séminaire technique international le 6 mai 2010 à la MNEI à Grenoble afin d'échanger sur les **limites et potentiels juridiques à la mise en œuvre de corridors écologiques dans les Alpes**. Une quarantaine de personnes ont participé aux échanges de la journée et ont ainsi apporté leur point de vue sur la capacité des outils juridiques actuels à répondre aux enjeux de la connectivité écologique appliquée à un territoire spécifique : les Alpes.

Ce séminaire de travail international a réuni une majorité de français, mais également des participants italiens et autrichiens. Toutefois, nous avons regretté la faible participation des partenaires du projet Econnect, dont beaucoup avaient signalé qu'ils ne pourraient pas venir à Grenoble. Pour autant, les échanges ont été très riches et les deux objectifs du séminaire ont été atteints :

- discuter et comparer les résultats recueillis par le questionnaire envoyé aux régions pilotes d'Econnect sur la dimension juridique et sur

l'approche des activités en lien avec le développement de la connectivité écologique ;

- identifier les obstacles juridiques, les barrières et les opportunités nécessaires au développement de la connectivité écologique à une échelle transalpine.



Des participants attentifs durant le séminaire technique international du 6 mai 2010 à Grenoble.

Un compte-rendu exhaustif du séminaire est accessible en ligne sur le site internet de CIPRA France (en français et en anglais) et du projet Econnect :

<http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-france/manifestations-1/manifestations-passees-1/manifestations-passees/101026-crseminaireeconnect-grenoble-vfinale.pdf>

Une opération collective et internationale de sensibilisation du grand public

Combinant les objectifs de sensibilisation du public du programme Econnect et de l'« Initiative Continuum Ecologique » (réalisée en partenariat entre la CIPRA, ISCAR, Alparc et le WWF) sur la question des corridors écologiques, CIPRA France et le WWF France ont participé à l'opération internationale de communication « The Wall ».

The Wall est une installation de 13m de long et de 3m. de haut qui barre physiquement le passage aux piétons. Des ouvertures en forme d'animaux et diverses inscriptions (« moins de barrières, plus de nature » par exemple) sur le mur font prendre conscience de notre nécessité à tous (espèces animales tout autant qu'humaine) de se déplacer pour vivre, et de la mise en réseau des habitats. L'installation entend ainsi attirer l'attention sur l'urbanisation et la fragmentation du paysage qui constitue en particulier dans l'arc alpin une entrave majeure pour la diversité biologique.

Ce mur a été érigé place St Jean dans le vieux Lyon le 19 novembre. Une opération identique a été réalisée à l'automne 2010 dans les quartiers animés de 4 autres grandes villes (Munich, Vienne, Ljubljana, Milan).



CIPRA France, le WWF France et un chercheur du Cemagref impliqué dans le programme Econnect étaient présents tout au long de la journée Place St Jean pour répondre aux questions des passants et des journalistes invités pour l'occasion.

Ce type d'installation est certes coûteuse (réalisation budgétée à l'amont dans les deux projets concernés) mais elle présente un potentiel d'interpellation du public et des médias très fort. Cette opération de communication basée sur une expérimentation physique des conséquences de phénomènes que nous étudions ou tentons d'endiguer est un moment privilégié pour mieux faire connaître notre

association, nos actions et son rôle envers la population.

« The Wall » (en français, comme dans ses versions slovène, allemande et italienne) est disponible pour d'autres usages sur demande auprès de CIPRA France.

Plus d'infos :

<http://www.alpine-ecological-network.org/about-us/ecological-continuum-initiative/the-wall-fr>
<http://www.alpine-ecological-network.org/nouveautes/4176>



CIPRA France entend continuer ses travaux sur la question des corridors écologiques en 2011, en traitant cette problématique dans le cadre des analyses que nous développons sur les outils et dispositifs d'aménagement du territoire et de maîtrise foncière dans les Alpes.

2.6 Climalp et habitat durable

Dans le cadre de l'application des protocoles « Energie » et « Forêts de montagne » de la Convention alpine, CIPRA International a développé depuis 2004 un projet technique pour valoriser les savoirs et les savoirs-faire en matière de construction passive, et participer à la structuration des filières bois régionales. CIPRA France contribue depuis le lancement du projet à le faire connaître en France et à enrichir le fond de connaissances qu'il regroupe.



En 2010, CIPRA France a notamment contribué à l'organisation et à la coordination des « 4^e Assises

nationales de la construction passive » (Salon européen du bois à Grenoble – 25 et 26 mars 2010) assurée par Jean-Loup Berthez (La Maison Passive France, et adhérent individuel de CIPRA France).

Cet événement a réuni, autour d'experts français et étrangers, près de 800 participants. Les échanges et débats ont montré combien les filières bois et construction révélait des enjeux environnementaux, énergétiques et surtout économiques majeurs.

Pierre Moreau et Jean-Loup Berthez ont par ailleurs animé la table ronde finale de ces assises.

En 2010, Jean-Loup Berthez a également continué d'enrichir le blog sur la réalisation du projet d'écho-hameau à Arrambourg, à proximité du lac d'Annecy.

Ce blog est accessible via le site web « climalp » :

<http://www.cipra.org/fr/climalp>
<http://climalp.blogspot.com/>

Il est clair que l'intérêt pour l'éco habitat va croissant et que la construction passive est amenée à connaître un essor sans précédent en France. La CIPRA, au travers de Climalp, a donc un rôle important à jouer notamment en tant que référent et relais, pour les contacts avec les territoires alpins en pointe sur la question de l'éco construction, comme le Vorarlberg en Autriche. Sur ce point, l'investissement de Jean-Loup Bertez, membre individuel de CIPRA France et membre du bureau de l'association La Maison Passive France est fondamental.

En parallèle des activités menées en lien avec le projet Climalp, CIPRA France a co-organisé avec la Ville de Grenoble une table ronde réalisée dans le cadre de la Biennale de l'Habitat Durable qui s'est tenue à Grenoble du 18 au 28 mars.

Pour ce faire, CIPRA France a mobilisé son réseau de contacts internationaux (Helmut Morroder de la ville de Bolzano et vice-président de CIPRA International par exemple) pour alimenter les échanges, et A. Mignotte a assuré l'animation de la table ronde « Alpine cities climate action plans : goals and actions at a local level » le 26 mars.

3 Comprendre pour agir : des projets qui montent en quantité mais surtout en qualité

Si la dimension internationale de la CIPRA est fondamentale dans le travail de CIPRA France, notre investissement dans des projets à l'échelle du massif

alpin français est décisif pour accroître la reconnaissance régionale et locale de notre association.

3.1 Un investissement renforcé dans les projets européens « Espace Alpin »

En addition des projets menés avec CIPRA International et des réalisations conduites dans le cadre de la Convention alpine (cf. 1.), 2010 aura vu s'accroître notre participation à des projets européens de développement durable dans les Alpes. Notre participation régulière à ces programmes nous a permis de mieux connaître cette « sphère » de travail et ainsi de s'engager en tant que partenaire dans le projet Alpstar (cf. 1.3).

Ainsi, quelque soit le statut de notre contribution à ces projets, les sollicitations qui nous ont été adressées témoignent de toute évidence de la reconnaissance qui nous est accordée désormais sur la scène alpine française et internationale.

A titre informatif, CIPRA France a été sollicitée dans le cadre des projets suivants :

- ClimAlpTour : Climate Change and its Impacts on tourism in the Alpine Space – projet Interreg Alpine Space
- AlpWaterScarce : Stratégie de gestion des ressources en eau contre la pénurie d'eau dans les Alpes – projet Interreg Alpine Space

- ACCESS : Improving accessibility of services of general interest – organisational innovations in rural mountain areas – projet Interreg Alpine Space
- iMONITRAF : Implementation of MONITRAF (Monitoring of road traffic related effects in the Alpine Space and common measures)
- AlpCheck 2 : Alpine Mobility Check – Step 2
- CAPACities : Competitiveness Actions and Policies for Alpine Cities
- CLISP : Climate Change Adaptation by Spatial Planning in the Alpine Space
- SILMAS : Sustainable Instruments for Lakes Management in the Alpine Space
- Street for people (projet en cours d'examen)

Par ailleurs, CIPRA France est restée en 2010 impliquée – et ce depuis 2008 – dans les projets européens CO2 Neutralp (projet Interreg Alpine Space) et Altermotive (projet Intelligent Energy Europe) pilotés par RhôneAlpEnergie-Environnement (RAEE).

Ces deux projets internationaux visent d'une manière générale à accroître le développement et l'utilisation de carburants et de véhicules alternatifs.

En dépit d'une disponibilité plus réduite de l'équipe de CIPRA France pour suivre ces deux projets – compte tenu de la hausse croissante d'activité de l'association, notre implication dans ces projets permet d'une part à CIPRA France d'accroître ses connaissances en matière de mobilité douce et plus spécialement de carburants « propres ». Ces deux thèmes sont en parfaite adéquation avec les questionnements et recherches menés au sein du projet cc.alps. D'autre part, cette participation

permet à CIPRA France de mettre à disposition ses compétences et contacts nationaux et internationaux. Enfin, CIPRA France se rapproche par la même occasion de RAEE – partenaire du projet Alpstar – et s'enrichit de nouvelles relations avec des opérateurs économiques (EDF – division véhicule électrique, par exemple) ou territoriaux (Chambre d'agriculture de l'Isère, Communauté de communes du Pays de Romans, etc.).

3.2 Un investissement constant et croissant sur la problématique des réseaux transeuropéens de transport

CIPRA France, grâce à l'investissement de Pierre Moreau, a poursuivi et intensifié en 2010 la réflexion engagée sur les réseaux transeuropéens de transport dès 2006 :

- Projet Lyon-Turin et tunnel du Fréjus : après l'élaboration en 2006 d'une résolution franco-italienne (en partenariat avec CIPRA Italie) et d'un communiqué de presse sur la circulation des poids lourds à travers les Alpes franco-italiennes, CIPRA France a poursuivi son activité de veille pro-active sur la liaison Lyon-Turin.
- Finalisation de la traduction en français de l'étude : « FARE, Des solutions ferroviaires dans les Alpes, raisonnables et efficaces », Rapport final des techniciens désignés par la communauté de montagne de la basse vallée de Suse.
- En continu, un recueil de plus de 200 articles de la presse italienne, mise à jour quotidiennement, consacrée au Lyon-Turin (depuis début 2006).
- Participation de Pierre Moreau au film et à l'élaboration du scénario de : « les camions de la déroute » de Laurent Cistac.
- Participation à une réunion de travail à Marseille le 12 janvier sur la réponse de la Région PACA et de la CIPRA au Livre Vert de l'Union Européenne sur les transports.
- Participation au comité de pilotage de la Région PACA sur le projet de traversée alpine du Montgenèvre à Marseille le 15 janvier.
- Réalisation d'une interview pour la RAI (télévision italienne) au sujet du Lyon-Turin le 20 janvier.
- Participation à la conférence du programme iMonitraf à Innsbruck le 22 mai.
- Participation à un atelier sur la bourse de transit alpin les 4 et 5 juin durant le Congrès annuel du

réseau associatif Initiative Transport Europe (ITE) à Cunéo (Italie).

- Participation le 9 juillet aux travaux du groupe Transport de la Convention alpine pendant le séminaire international de Bregenz.
- Présentation de la problématique du transfert modal alpin et de la bourse de transit alpin avec Toni Aschwanden (Initiative des Alpes) durant le Conseil d'administration de CIPRA France du 13 septembre 2010.
- Rédaction d'un article « De la route au rail. Des idées pour sortir du tunnel » avec Toni Aschwanden (Initiative des Alpes) dans le n° 94 de la revue Alpenscène de la CIPRA.

L'objectif visé à travers toutes ces actions (toujours exclusivement financées sur fonds propres à ce jour) est de faire aboutir une démarche transalpine et interassociative de réflexion-action sur la problématique du transfert modal du fret de la route au rail. Cet objectif est formalisé – de manière théorique pour l'instant – à travers une démarche de réflexion identifiée sous le nom de « TransModAlps » au sein de CIPRA France, avec la collaboration de l'Initiative (Suisse) pour les Alpes (bourse de transit alpin).



3.3 Le projet « Foncier en montagne » : étape 1 validée !

Depuis 2008, CIPRA France s'est attelé à la problématique foncière qui revêt une acuité particulière dans les territoires de montagne. Le travail d'analyse réalisé en 2010 a permis d'apporter un éclairage sur une préoccupation qui frappe l'ensemble des régions françaises et particulièrement la région Rhône-Alpes : il constitue ainsi la 1^{ère} étape du projet CIPRA « Foncier en montagne ».

Avec le soutien financier de la région Rhône-Alpes (report d'une subvention de 2008), l'étude a été menée de mars à septembre 2010 par Nathalie Moyon dans le cadre d'un stage co-tutoré par Sylvie Duvillard (enseignante-chercheur) et A. Mignotte. En lien avec différents travaux lancés ces dernières années par des organismes scientifiques ou techniques, la démarche engagée par CIPRA France permet de discuter la manière dont notre projet peut contribuer, s'articuler et compléter ces analyses en cours. Le projet « Foncier en montagne » s'organise ainsi selon trois axes de travail :

- ✓ L'analyse de deux cadres « normatifs » de l'aménagement en cohérence avec les principes de l'ONG : la Convention alpine (et ses protocoles d'application) et le projet de Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Alpes du Nord.
- ✓ L'analyse et la diffusion de bonnes pratiques en matière de gestion foncière.
- ✓ La recherche de définitions, de dispositifs, d'outils au service d'une « gestion foncière durable pour les territoires alpins ».

Trois territoires ont été étudiés : la commune de Chamonix, le plateau du Vercors et en particulier la Communauté de communes du massif du Vercors (38), et les balcons de Belledonne (38). De nombreux contacts sont à présent noués avec des territoires ou des professionnels soucieux d'une gestion raisonnée et volontariste du foncier alpin.



Les fonds de vallées alpines s'urbanisent sans véritable maîtrise du foncier. Ici, la vallée de l'Arve (74).

Notre travail sur le foncier en montagne s'est enfin concrétisé en 2010, et il s'amplifiera en 2011. Tout d'abord, un rapport d'étude sera réalisé : **Quelles perspectives pour les politiques foncières volontaristes dans les Alpes ?** *Entre Convention Alpine, Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord et initiatives locales.* Et dans la perspective initiale du projet, les résultats de l'étude seront présentés le 25 mars 2011 lors d'un séminaire de travail organisé en partenariat avec le Suaci Alpes du Nord, auprès d'un public avisé d'élus et de techniciens alpins.

Un article de recherche dans la revue française de référence *Etudes Foncières* sera également proposé à publication, en partenariat avec Sylvie Duvillard.

Le premier semestre 2011 sera donc consacré à la diffusion/promotion de ce nouveau rapport d'étude CIPRA d'une part, et à l'élaboration d'un plan de travail pour poursuivre le travail engagé en suivant les pistes identifiées avec nos partenaires : la région Rhône-Alpes et le Suaci Alpes du Nord, le Comité de massif des Alpes ou encore l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le Cemagref de Grenoble et bien sur les territoires alpins. La dimension panalpine n'est pas oubliée pour autant, ni l'intérêt que l'on pourrait porter sur les Alpes du Sud.

3.4 Etude sur les mobilités douces autour de Via Alpina

Partant de notre expérience sur l'enjeu des mobilités durables, nous avons été sollicités au début de l'été 2009 par l'association « Grande Traversée des Alpes » pour l'assister dans un travail visant à

déterminer l'offre de mobilité douce permettant d'accéder à Via Alpina, dans sa partie française.

Cette étude, démarrée fin août 2009 et financée par la Région PACA a permis, lors d'une première phase, de cibler « à distance », c'est-à-dire en consultant les

informations disponibles sur internet et par demande téléphonique auprès des opérateurs de transport, l'offre existante et surtout celle qui fait défaut au sein des territoires traversés par Via Alpina.

Cette première phase de travail a donné lieu à un premier rapport achevé en 2009.

Une 2^e phase de travail a ensuite été conduite en 2010, laquelle a reposé essentiellement sur la réalisation de « parcours clients » dans les 5 territoires test traversés par Via Alpina en France.

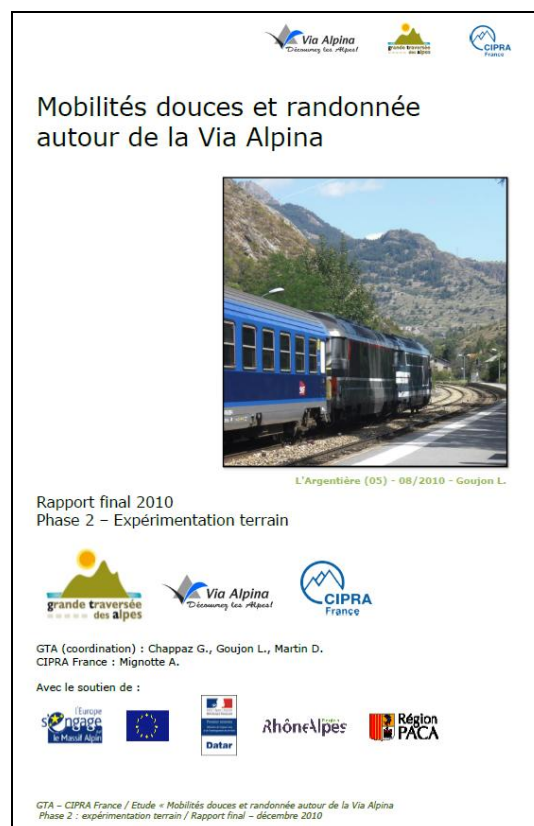
Un second rapport a alors été réalisé, mettant en parallèle l'offre annoncée (via différents supports) et celle réellement disponible sur le terrain.

Ce second rapport propose également différentes recommandations très concrètes pour améliorer l'offre durable de mobilité en montagne.

Les deux rapports d'études sont téléchargeables sur le site de la GTA et de CIPRA France.

Ce travail sur l'enjeu des mobilités douces pour accéder aux espaces alpins de pratiques de loisirs sportifs devrait se prolonger en 2011, dans le cadre d'un nouveau partenariat avec la GTA, élargi à d'autres membres de CIPRA France, et notamment Mountain Wilderness France.

Différentes sessions de communication et de valorisation de ce travail sont prévues début 2011 avec la GTA.



4 « Alliance dans les Alpes » : échanges d'expériences et témoignages enrichissent et confortent l'action des élus

Le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », créé à l'initiative de CIPRA International, a pour but d'inciter les communes à appliquer des projets qui vont dans le sens de la Convention alpine. Ce réseau offre à ses membres la possibilité d'échanger expériences et informations par delà les barrières linguistiques et culturelles (les publications et événements d'« Alliance dans les Alpes » sont réalisés en quatre langues : allemand, français, italien et slovène).

Le Réseau compte aujourd'hui près de 300 communes membres à travers les 7 pays de l'Arc alpin.

CIPRA France est l'animateur de ce réseau de communes pour les Alpes françaises. 2010 a vu l'adhésion de deux nouveaux membres (La Motte en Champsaur et Abriès - 05), portant à 25 le nombre de communes adhérentes en France.

Etat actuel du réseau en France

Membres	Nb. de communes	Adhésion
Gap	1	2002
Communauté de communes du Pays des Ecrins	9	2005
Le Sappey en Chartreuse	1	09/2006
Les Gets	1	10/2006
Villard de Lans - Corrençon en Vercors (adhésion conjointe)	2	10/2006
Auzet	1	02/2007
Le Bourg d'Oisans	1	02/2007
Les Adrets	1	02/2007
Le Monétier les Bains	1	11/2008
Réallon	1	11/2008
Crévoux	1	11/2008
Cruseilles	1	11/2008
Annecy	1	11/2008
St Martin de Belleville	1	05/2009
La Motte en Champsaur	1	2010
Abriès	1	2010

4.1.1 Le programme dynAlp-climate : promouvoir une gestion durable du changement climatique



Lancé en juin 2009, le programme dynAlp-climate vise à soutenir les membres du Réseau dans une approche durable du changement climatique. La 1^{ère} phase du projet (juin 2009 à mars 2010) a permis de faire émerger des initiatives communales et de sensibiliser les membres du Réseau aux mesures applicables pour atténuer ou s'adapter de manière durable au changement climatique. La 2^{ème} phase du projet, lancée en mars 2010, a permis d'apporter aux communes un accompagnement financier et technique dans la mise en œuvre de leurs projets « climatiques ». En effet, un appel à projets a été lancé en juin 2010 permettant aux communes membres de bénéficier d'un cofinancement à hauteur

de 10 000 ou 20 000 € pour leurs projets d'atténuation d'impact sur le climat ou d'adaptation aux premiers symptômes.

Le jury international a retenu trois projets français (Communauté de communes de l'Oisans, communes de Cruseilles et d'Auzet) plus un projet franco-italien (commune d'Abriès pour la France) qui seront réalisés à partir de l'année 2011,

Cet appel à projets a également retenu un projet de coopération transfrontalière qui permettra notamment à des jeunes de la Communauté de communes du Pays des Ecrins d'aller au Vorarlberg (Autriche) puis d'accueillir des jeunes des communes autrichiennes partenaires en vue d'une sensibilisation au changement climatique (cf. § 4.1.4).

4.1.2 Séminaire sur la performance énergétique du bâtiment

« Alliance dans les Alpes » France a organisé en partenariat avec RhônAlpEnergie-Environnement, l'Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables (ASDER) et la commune de Saint Martin de Belleville un séminaire sur le thème « La performance énergétique du bâtiment dans les collectivités locales : expériences, solutions, outils et démarches de territoire en région de montagne » en octobre 2010.

Par le décryptage de projets issus de communes alpines françaises, les 70 participants ont pu analyser les étapes nécessaires pour mener à bien un projet de bâtiment à haute efficacité énergétique, et étudier comment la volonté des élus s'est traduite en actes. Les échanges ont été riches autour des trois thématiques de l'évènement (construction neuve, rénovation des bâtiments communaux, incitation à la rénovation pour les propriétaires privés). Elus, techniciens communaux, professionnels de la filière, représentants associatifs sont repartis avec des contacts, mais aussi des moyens pour agir concrètement dans leurs territoires et mettre en œuvre des projets à haute efficacité énergétique.

Cette action a été co-financée par les régions Rhône-Alpes et PACA, la Datar Alpes et a bénéficié d'un soutien financier du programme dynalp-climate.



La nouvelle crèche de St Martin de Belleville visant le label Minergie – © Saint Martin de Belleville

Plus d'informations :

<http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-france/manifestations-1/manifestations-passees-1/manifestations-passees>

4.1.3 Réunion des membres français du Réseau au Monêtier-les-Bains

Afin de structurer le Réseau en France, de permettre aux membres Français d'échanger sur leurs projets et de mieux se connaître, une réunion des membres a été organisée le 26 juin 2010 au Monêtier les Bains (Hautes-Alpes). Au programme, des échanges autour des projets menés dans les communes, la présentation de la démarche touristique de Monêtier les Bains mettant à l'honneur patrimoines culturel et naturel, la structuration du Réseau en France, et la présentation de l'appel à projets du programme dynAlp-climate.

Malheureusement, peu d'élus ont répondu présents à cette manifestation, amenant l'assemblée à discuter des moyens à mettre en œuvre pour mieux impliquer

les élus, mieux faire connaître « Alliance dans les Alpes ».

Il semble cependant nécessaire de renouveler annuellement ces réunions des membres français mais de mieux adapter le format aux agendas des élus communaux.

Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, a également permis de découvrir le patrimoine local à travers la fête du village et un son et lumière organisé par les associations du Monêtier, intitulé "Vauban et l'art des sièges".

4.1.4 « Alliance dans les Alpes » et les jeunes : actions de sensibilisation au changement climatique

➤ Echanges internationaux

Depuis 2007, « Alliance dans les Alpes » s'intéresse à la sensibilisation et à la mobilisation des jeunes. En 2008, un travail de réflexion avec le Réseau Alpin d'Education à l'Environnement Montagnard (REEMA) a permis d'élaborer un message pédagogique visant à amener les jeunes des communes alpines à réfléchir sur l'identité alpine et leur territoire de vie.

Après deux ans d'intervention lors des chantiers de jeunes de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), l'action auprès des jeunes s'est élargie par la participation à des échanges internationaux. En effet, la problématique des jeunes restant majeure pour le Réseau, il a été décidé à la demande des élus communaux des différents pays alpins de développer ces échanges de jeunes, et notamment de développer un projet de sensibilisation des jeunes au changement climatique qui s'inscrirait dans l'appel à projet du programme dynAlp-climate qui prévoit le soutien d'un projet de coopération internationale.

Un séminaire de travail international en Autriche en octobre 2010 a permis d'élaborer les bases d'échanges de jeunes entre communes membres du Réseau. Ce projet a été retenu par le jury du programme dynAlp-climate et bénéficiera donc d'un co-financement de 40 000 €. Ce projet, intitulé "My climate-mate", bénéficie également de financements européens à travers le programme Youth in action.

En France, l'intérêt des communes pour ces échanges est marqué. Pour cette première édition, la communauté de communes du Pays des Ecrins

(Hautes-Alpes) s'est montrée particulièrement intéressée. Un échange entre 7 jeunes de ce territoire et 7 autres du Vorarlberg (Autriche) devrait donc être réalisé à l'été 2011. Il permettra aux participants de découvrir les richesses de leurs territoires de vie et d'organiser pour leurs homologues alpins une semaine d'activité autour de l'impact du changement climatique sur les sports de montagne.

Cette première expérience d'échanges internationaux (en parallèle ont lieu des échanges Italie-Liechtenstein et Suisse-Slovénie) permettra aux acteurs du Réseau de se familiariser avec le travail avec les jeunes et de poursuivre son action dans ce domaine, en renforçant peu à peu les messages pédagogiques sur la sensibilisation à la vie alpine.

➤ Journée d'échanges sur le thème de l'éducation à l'environnement et au changement climatique

Le 4 novembre 2010 se sont réunis à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère les acteurs de la sensibilisation au changement climatique dans les Alpes françaises. Etaient présents : le REEMA, CIPRA France, « Alliance dans les Alpes » France, Terra Biodiversita, le CPIE Vercors, l'Agence des Territoires de Montagne (ATM), le CREA, RAEE, la DATAR ALPES et Mountain Riders.

Cette rencontre avait pour objectifs :

1. Mieux se connaître, savoir qui fait quoi dans les Alpes en matière de sensibilisation au changement climatique ;

2. Définir les enjeux et objectifs partagés par le groupe pour les 3-5 ans à venir ;
3. Travailler sur une promotion commune des actions de sensibilisation au changement climatique.

Cette journée a été l'occasion de faire le point sur les actions et outils existants, et notamment ceux développés par la CIPRA, la Convention alpine et « Alliance dans les Alpes ». Elle a permis la création d'un groupe de travail climat dont la première action sera de développer un argumentaire explicitant la notion de sensibilisation au changement climatique en montagne, valorisant l'intérêt et la pertinence du travail des acteurs alpins. Une réflexion est également engagée sur la formation des socio-professionnels de la montagne, sur la promotion commune des acteurs, et sur la mutualisation de moyens lors d'événements grand public. « Alliance

dans les Alpes » France et CIPRA France ont pu présenter plusieurs dispositifs panalpins sur le sujet, notamment les projets dynalp-climate et cc.alps. Les participants ont souhaité se rencontrer à nouveau début 2011 pour une co-formation sur leurs pratiques de sensibilisation.



5 Réfléchir, partager, diffuser des informations et des expériences : une participation toujours accrue aux réseaux d'acteurs en France et à l'étranger

5.1 CIPRA France co-organisateur du 2^e Forum des ONG de montagne

Après le succès d'une 1^e édition en 2007, et à partir de l'expérience des organisateurs de cette manifestation, ce 2^e Forum des ONG de montagne qui s'est déroulé le 30 avril 2010 dans les locaux de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble (IGA), s'est donné pour objectifs de :

- Mieux connaître l'évolution du paysage associatif : qui fait quoi, comment, où, pourquoi ? Quelles adaptations aux enjeux des territoires de montagne ?
- Dégager des pistes pour mieux travailler ensemble et avec les partenaires : quelles attentes des associations, de la société civile, des institutions ? Quels outils partageables, quels besoins de formation et de gouvernance inter-associative ?

A travers ces questionnements, l'invitation faite aux participants était de partager autour de la question « Vers une intelligence collective et territoriale ? » en matière d'action associative « montagne ».

CIPRA France a co-organisé l'évènement aux côtés du REEMA, de l'IGA et de la GTA, partageant l'ambition d'offrir un lieu d'expression et de

construction collective. Les idées, contacts et outils échangés ont permis de rendre cette journée véritablement interactive, avec une « Foire aux projets » le matin et un forum participatif l'après-midi animé par Jean Horgues-Débat, directeur de l'ADRETS (Association pour le développement en réseau des territoires et des services), association membre de CIPRA France.

Les interventions introductive d'André Micoud (sociologue) et de conclusion d'Hervé Gumuchian (géographe) furent d'excellente qualité et ont très utilement enrichis les échanges de la journée.

Ce forum fut un temps fort de notre travail inter-associatif pour 2010 : en plus d'étendre la visibilité de CIPRA France, il a notamment permis de réfléchir avec d'autres organisations au(x) rôle(s) des associations en montagne.

Le programme de la journée ainsi que les interventions des invités sont en ligne :

<http://www.cipra.org/fr/CIPRA/cipra-france/manifestations-1/manifestations-passees-1/manifestations-passees>

5.2 Rendre la candidature Annecy 2018 et les stations de sports d'hiver plus durables : un effort vain ?

Annecy 2018...faut il encore y croire ?

Une fois la candidature d'Annecy-Haute Savoie retenue par le CNOSF pour représenter la France aux Jeux Olympiques de 2018, CIPRA France a analysé cette candidature à la lumière de la Convention alpine.

Cette analyse a donné lieu à la réalisation d'un rapport par P. Le Vaguerèse, président de CIPRA France. Ce rapport émet des propositions afin d'améliorer le projet d'Annecy et a été officiellement délivré au maire d'Annecy ainsi qu'au « Conseil d'orientation développement durable et environnement » (CODDE) du comité de candidature dont CIPRA France fait partie depuis 2009.

CIPRA France, en la personne de son président, s'est beaucoup investie sur ce dossier en 2010, en participant à toutes les réunions du CODDE de la candidature, ainsi qu'à de nombreux débats, réunions, opérations de communication, etc. La plupart des activités menées sur ce dossier l'ont été dans une logique inter-associative, le plus souvent avec la Frapna et Mountain Wilderness France.

Mais en dépit de toute cette mobilisation pour une candidature plus durable, force est de constater à l'issue de cette année 2010 que les résultats sont maigres et aucunement à la hauteur des promesses du comité de candidature.

La question du maintien d'une présence de CIPRA France dans le Conseil d'orientation développement durable, et donc dans le dispositif « Annecy 2018 », est posée. Les administrateurs de CIPRA France décideront début 2011 s'ils souhaitent dénoncer les contre-vérités du dossier Annecy 2018 et quitter le dispositif, ou conserver leur rôle de vigie et de garde-fou, au demeurant bien peu influent.

Stations de sports d'hiver et durabilité : est-ce compatible ?

Nombreuses sont les actions menées dans les stations de montagne pour mettre en place une stratégie de développement durable. Si certaines sont pertinentes et font preuve d'un engagement sincère, elles ne renvoient encore malheureusement qu'à des

opérations de communication mettant en avant des initiatives ponctuelles et d'ampleur limitée.

Sans pour autant se désintéresser de la problématique « stations et développement durable » qui a beaucoup mobilisé CIPRA France entre 2007 et 2009 (rapport d'étude sur le sujet, recrutement d'une stagiaire, participation au comité national de suivi de la charte de l'ANMSM, participation à de nombreuses conférences, etc.), nous avons en 2010 choisi de nous focaliser sur cette question, et ce pour deux raisons :

- tout d'abord d'autres structures, et notamment des membres de CIPRA France comme la Frapna ou Mountain Wilderness, font déjà du très bon travail en la matière. Nous intervenons alors plus en soutien de leurs opérations et moins en tant que porteur de projet ;

- le choix de moins se focaliser sur les stations est aussi stratégique et politique dans le sens où il concourt à diffuser le message suivant : pour rendre les stations plus durables, investissons-nous sur ce qui leur permet de vivre, c'est-à-dire tout ce qu'il y a autour et tout ce dont elles ont besoin (foncier, paysage, agriculture, systèmes de transport, etc.) ! Certes les stations de ski sont un élément clé des territoires de montagne. Mais les Alpes françaises ne doivent pas être réduites à l'enjeu des stations de ski, et c'est bien toute la diversité des territoires de montagne qui nous intéresse.

Compte tenu de cette posture, CIPRA France n'a pas enclenché de projet spécifique sur la thématique en 2010 mais a conservé un état de veille et a contribué à diverses actions ou projets sur le sujet.

On citera notamment ici une initiative de recherche appliquée portée par le Cemagref de Grenoble et financée par la Datar Alpes. Cette étude vise à déterminer les « modalités d'ancrage et de gouvernance des stations du massif des Alpes ».

CIPRA France, aux côtés de représentants de collectivités territoriales, de services de l'Etat, d'opérateurs de stations de ski, etc., a participé à toutes les réunions du comité technique constitué pour ce projet qui se poursuivra en 2011.

5.3 CIPRA France engagée dans différents réseaux alpins

CIPRA France participe à plusieurs réseaux d'acteurs, afin de se tenir informée des principaux enjeux et projets d'actualités concernant la montagne et afin d'apporter dans ses démarches inter-associatives un regard transalpin, notamment en s'appuyant sur la Convention alpine. La participation de CIPRA France est plus ou moins active selon les sujets.

Bien que les moyens humains soient toujours insuffisants pour contribuer le plus activement possible à ces actions inter-associatives, nous sommes présents et actifs au sein des réseaux et coordinations suivants :

- Réseau régional montagne, coordonné par la FRAPNA ;
- Le Groupe Montagne de l'UICN ;
- Le réseau pan-alpin « Villes des Alpes de l'année »
- ProMontBlanc, dont CIPRA France est devenue membre en 2010.

En 2010, CIPRA France a également poursuivi son intérêt et son implication auprès d'autres d'associations fédérant elles même des associations et acteurs divers des territoires alpins, telles que le Réseau Alpin d'Education à l'Environnement Montagnard (REEMA) (cf. § 4.1.4 et la rencontre du 4 novembre 2010), et l'association ADRETS (Association pour le Développement en Réseaux des Territoires et des Services).

Nous souhaitons vivement que les dynamiques inter-associatives perdurent, se développent et se renforcent encore davantage.

CIPRA France, en partenariat avec CIPRA International entend notamment concrétiser différents échanges, prises de contacts et réflexions opérés courant 2010 concernant la sensibilisation des publics au développement durable dans les Alpes.

6 CIPRA France

6.1 Vie associative interne...

Delphine Charpin, juriste spécialisée en « droit de la montagne » et embauchée suite à son stage de fin d'études, a finalisé sa mission sur le projet Econnect à la fin du mois de mai 2010.

L'équipe de CIPRA France a été renforcée en 2010 par le travail de deux stagiaires :

- Olivier Régnier : dans le cadre de sa formation "Promotion et gestion du tourisme en montagne", organisée par la CCI de Grenoble et l'Institut de formation de la montagne et du tourisme, Olivier a rejoint l'équipe de CIPRA France pendant 2 mois. Son travail d'assistance sur les projets en cours et de réflexion sur la création d'une plaquette de communication a été très positif et constructif pour l'association.
- Nathalie Moyon : en stage de fin de Master 2 "Sciences du territoire", spécialité "Villes, territoires et durabilité", Nathalie s'est intéressée au thème de la gestion foncière en vallée alpine. Son travail a été salué par un jury universitaire composé du directeur de CIPRA France et de chercheurs en géographie de l'Institut de Géographie Alpine. Suite à cette première expérience positive et afin de répondre aux

sollicitations toujours croissantes et de développer le volume de travail réalisé par CIPRA France, ces six mois de stage ont été prolongés en CDD jusqu'en septembre 2011. En plus de la continuation de son travail sur le foncier, Nathalie est aujourd'hui en charge des actions en lien avec le changement climatique, à travers le projet cc.alps et le développement d'actions en partenariat avec les membres de CIPRA France.

Enfin, en fin d'année 2010, Charlotte Penel (chargée de missions) a fait part de sa volonté de quitter l'association pour s'envoler vers des cieux américains. Un processus de recrutement a donc été réalisé et Marie Lyne Bonnefond, diplômée d'un Master 2 "Transports, Intermodalité, Territoire" rejoindra l'équipe en février 2011.

Le bureau n'a pas connu de modification en 2010. Les bénévoles (souvent membres du bureau) investis dans le fonctionnement courant de l'association ont renforcé leur activité compte tenu du grand nombre de projets en cours (Patrick Le Vaguerèse, Pierre Moreau, Michel Chamel).

6.2 ...pour et avec ses organisations membres

Il serait trop long de vouloir faire état avec exhaustivité des relations entre CIPRA France et ses membres tant celles-ci se sont renforcées et multipliées en 2010, notamment pour préserver les Alpes d'une malheureuse tendance récurrente au « toujours plus d'équipement, toujours plus d'artificialisation ». On ne mentionnera donc ici que quelques uns des éléments les plus marquants et importants dans la vie de l'association.

En 2010, les administrateurs de CIPRA France se sont réunis le 22 mars lors de l'Assemblée Générale. Elle s'est tenue à la mairie d'Allevard (Isère) et a démarré par la visite de la ferme communale de la Chapelle du Bard et la découverte de ses actions visant une pérennisation de l'activité agricole dans une zone soumise à forte pression foncière. Deux réunions du Conseil d'administration (18/01/10, 13/09/10) ont amené les membres à découvrir de manière précise le projet Econnect et la problématique des corridors écologiques ainsi que d'échanger sur la thématique "Transport et mobilité".

Par ailleurs, les rencontres entre le président, le directeur, les conseillers techniques, le trésorier, les chargés de mission et les représentants des organisations membres se sont poursuivies à un rythme soutenu tout au long de l'année.

Le soutien de CIPRA France aux actions des membres s'est manifesté à plusieurs occasions pour la rédaction de communiqués de presse et la participation à des points presse, l'organisation de séminaire ou de journée de sensibilisation, la collaboration aux projets, etc.

On pourra par exemple retenir le forum « ONG montagne » (cf.5.1), ou encore l'action "The Wall" organisée avec le WWF France à Lyon le 19 novembre visant à sensibiliser le grand public à la question de continuité écologique.

De la même manière la forte mobilisation inter-associative en 2010 entre Mountain Wilderness France, la Frapna, CIPRA France, la FFCAM et France Nature Environnement pour soutenir une Directive Territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord

opposable nous a permis de renforcer nos liens et de montrer combien ils pouvaient être puissants et efficaces.

Cette mobilisation inter-associative s'est également retrouvée pour inciter les porteurs de la candidature « Annecy 2018 » à être bien plus ambitieux en matière environnementale.

Les mêmes associations, rejointes par le WWF France, se sont également retrouvées :

- pour une audition suscitée par des inspecteurs généraux de l'environnement sur la Loi Montagne ;
- dans le cadre d'une réunion de concertation initiée par le MEDDTL avec divers acteurs socio-professionnels et des services de l'Etat concernant les projets de réforme des décrets d'étude d'impact et d'enquête publique.

A. Mignotte a animé et restitué les échanges d'un atelier de travail dans le cadre du séminaire « mobilités résidentielles et mobilités quotidiennes : organiser ou subir » organisé par l'ADRETS à Gap le 20 avril 2010.

Par ailleurs, plusieurs organisations membres ont relayé des informations sur les actions et projets de CIPRA dans leurs divers médias (site Internet, revues, bulletins électroniques...). Nous les en remercions chaleureusement.



Les administrateurs de CIPRA France découvrent les actions mises en œuvre à la ferme communale de la Chapelle Du Bard, le 22 mars 2010.

7 En guise de conclusion et perspectives 2011

Plus ou moins ?

Alors que je soulignais dans le rapport d'activités 2009 que CIPRA France était toujours plus impliquée dans toujours plus de projets et d'actions diverses en matière de développement durable dans les Alpes, deux choses me viennent à l'esprit pour conclure ce rapport d'activités 2010 :

1. Tout d'abord : la tendance fut la même en 2010... mais en mieux ! Nous souhaitons persévérer et surtout confirmer notre investissement toujours plus exigeant et innovant sur les enjeux alpins : c'est fait ! Les exemples sont nombreux et sont présentés dans ce rapport d'activités : qu'il s'agisse des projets sur la problématique foncière, les transports et la mobilité, le changement climatique, l'habitat durable, etc., qu'il s'agisse de notre engagement pour la Convention alpine et son évolution, de notre participation renforcée à des projets européens, etc., l'activité de CIPRA France ne fait que prendre de l'ampleur, grâce aussi et surtout à notre souci permanent de travail en réseau, avec et pour nos partenaires, qu'ils soient associatifs, scientifiques, politiques, etc.
2. La seconde idée qui me vient en tête est peut-être plus originale et renvoie à un paradoxe qui me paraît sans cesse plus prégnant au quotidien et que je résumerais ainsi : « moins on en veut, plus on en fait ».
En effet, alors que nous travaillons pour moins de pressions sur notre environnement, moins d'équipements irréversibles dans nos territoires fragiles, moins d'artificialisation de nos espaces et modes de vie, nous sommes sans cesse en train d'en faire plus : plus de projets, plus de communication, plus de séminaires, etc.
La « sobriété heureuse » n'est donc pas de tout repos et n'évacue pas une hyper-activité qui malgré tout pose question, quand bien même elle est pour la « bonne cause ».

Ce double constat trace d'ores et déjà les perspectives à venir.

Les activités croissantes de CIPRA France en 2010 sont déjà bien ancrées dans 2011 et même au-delà. Les perspectives d'élaboration de programmation

pluri-annuelle de travail avec les Régions Rhône Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'intégration plus ambitieuse dans des projets européens, le rôle affirmé pour la Convention alpine auprès des collectivités et services de l'Etat, l'intégration de CIPRA France au sein du Comité de Massif des Alpes, etc. montrent qu'une dynamique positive en faveur du développement durable prend racine et se développe dans les Alpes françaises.

CIPRA France en sera toujours un acteur fort.

On ne peut que se réjouir de cet état de fait. On ne peut que se féliciter d'un tel mouvement pour améliorer nos conditions de vie, à tous, habitants ou visiteurs des Alpes.

Mais ce mouvement et toutes ces actions sont aussi là pour témoigner que beaucoup reste à faire pour réorienter les tendances jusqu'alors dominantes d'aménagement et de préservation de la montagne.

A travers l'action de CIPRA France, ainsi que celles de ses membres et partenaires, il semble grand temps de lancer en 2011 une grande réflexion participative et constructive sur l'avenir de nos montagnes.

A l'issue de cette nouvelle année de travail – intense – au sein de CIPRA France, je ne manquerai pas de remercier chaleureusement et sincèrement toute l'équipe salariée et bénévole de l'association, ainsi que tous nos membres et partenaires pour la confiance qu'ils m'ont accordé et leur engagement sans cesse plus volontaire dans les activités que j'ai eu le plaisir de conduire en 2010.

Sans vous, rien ne se passe.

Alexandre Mignotte
Directeur de CIPRA France

8 Annexes

Annexe 1: associations membres de CIPRA France au 31 décembre 2010

Le Parc National des Ecrins



Le Parc National de Vanoise



Le Parc National du Mercantour



Le Parc Naturel Régional de Chartreuse



L'Association des amis du PNR de Chartreuse



Centre de la nature montagnarde



Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne



Fédération Française de Montagne et d'Escalade



Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp
International Commission for the Protection of the Alps



Fédération Française de Randonnée Pédestre



Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature



Fédération Françaises Union Touristique des Amis de la Nature



Mountain Wilderness France



L'Organisation mondiale de protection de l'environnement (WWF France)



L'Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services (ADRETS)



L'Association Nationale des Centres et Foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF)



ASTERS – Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie



Maison de la Nature et de l'Environnement, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, France
Tel / Fax +33 (0) 4 76 42 87 06, france@cipra.org
Siren: 434 845 905

www.cipra.org

Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp
International Commission for the Protection of the Alps



Associations en cours de demande d'adhésion :

Bois des Alpes



Union Régionale Vie et Nature



Grande Traversée des Alpes



Maison de la Nature et de l'Environnement, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, France
Tel / Fax +33 (0) 4 76 42 87 06, france@cipra.org
Siren: 434 845 905

www.cipra.org

Annexe 2 : REVUE DE PRESSE (indicative et non exhaustive)

Articles presse

- « JO 2018 Commission pour la protection des Alpes – L'environnement et la candidature », Le Dauphiné Libéré (Annecy), 04/02/2010
- « Coup de chaud sur les Alpes », Alpes Magazine, numéro 122, avril-mai 2010, p.78
- « Hélicoptère et les vols de loisirs dans les Alpes », revue de Mountain Wilderness France, numéro 82, printemps 2010, p.16
- « Un appel pour le Mont-Blanc », La Montagne & Alpinisme, revue de la FFCAM, numéro 240, juin-juillet-août 2010, p.28
- « Grenelle 2 et Alpes du nord », revue de Mountain Wilderness France, numéro 84, automne 2010, p.6
- « Eco-tourisme : réinventer le territoire – Regards d'ailleurs », revue de Mountain Wilderness France, numéro 84, automne 2010, p.12
- « Le Comité de massif des Alpes renouvelé », revue de Mountain Wilderness France, numéro 85, hiver 2010, p.16

Articles Internet

Jeux Olympiques : CIPRA veut que les jeux s'adaptent à la montagne, 27 Janvier 2010, Enviscope, rubrique Société : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8785:Annecy-JO-hiver-CIPRA.html&catid=65:societe&Itemid=1

La CIPRA demande que les JO fassent avancer le train en Haute Savoie, 01 Février 2010, Enviscope, rubrique Transports par Michel DEPROST : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8815:train-JO-Annecy-CIPRA.html&catid=67:transports&Itemid=77

Assises nationales de la Construction Passive à Grenoble les 25 et 26 mars, 17 Février 2010, Enviscope, rubrique Bâtiment : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=8913:Construction-passive-Assises-Grenoble.html&catid=36:batiment&Itemid=1

La CIPRA alerte sur la multiplication de centrales hydroélectriques dans les Alpes, 27 Octobre 2010, Enviscope, rubrique Énergies, par Michel DEPROST : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10160:la-cipra-alerte-sur-la-multiplication-de-centrales-hydroelectriques-dans-les-alpes&catid=49:energies&Itemid=64

Plusieurs projets de centrales hydrauliques menacent les milieux alpins selon la CIPRA, 29 Octobre 2010, Enviscope, rubrique Eau, par Michel DEPROST : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10172:plusieurs-projets-de-centrales-hydrauliques-menacent-les-milieux-alpins-selon-la-cipra&catid=47:eau&Itemid=62

Les clignotants passent au vert pour un classement du Mont-Blanc, 8 Novembre 2010 ; Enviscope, rubrique Montagne, par Isabelle Pierraz : http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10214:les-clignotants-passent-au-vert-pour-un-classement-du-mont-blanc&catid=57:montagne&Itemid=70

Energie : La CIPRA déclare "l'indépendance" des Alpes, 24 novembre 2010, Actu-environnement
<http://www.actu-environnement.com/ae/news/energie-declaration-cipra-alpes-autosuffisance-11421.php4>

La CIPRA lance un appel à l'autosuffisance énergétique des Alpes, 25 novembre 2010, ActuMontagne.com
http://www.actumontagne.com/la-cipra-lance-un-appel-a-l-autosuffisance-energetique-des-alpes-news_1517.html

CIPRA lance un appel pour l'autosuffisance énergétique des Alpes, 26 Novembre 2010, Enviscope, rubrique Énergies, par Michel DEPROST :
http://www.enviscope.com/index.php?option=com_content&view=article&id=10315:-cipra-lance-un-appel-pour-lautosuffisance-energetique-des-alpes&catid=49:energies&Itemid=64

Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp
International Commission for the Protection of the Alps



Maison de la Nature et de l'Environnement, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, France
Tel / Fax +33 (0) 4 76 42 87 06, france@cipra.org
Siren: 434 845 905

www.cipra.org

Commission Internationale pour la Protection des Alpes
 Internationale Alpenschutzkommission
 Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
 Mednarodna komisija za varstvo Alp
 International Commission for the Protection of the Alps



En 2010, nos actions ont été possibles grâce aux soutiens de :



Merci à eux !

Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'ensemble des actions de CIPRA France, contactez nous aux coordonnées ci-dessous.

Maison de la Nature et de l'Environnement, 5 place Bir Hakeim, 38000 Grenoble, France
 Tel / Fax +33 (0) 4 76 42 87 06, france@cipra.org
 Siren: 434 845 905

www.cipra.org